



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

SOMMAIRE

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

SOMMAIRE





DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018

SOMMAIRE

Introduction

1. La loi de programmation pour les finances publiques
2018-2022 et loi de Finances 2018
2. Analyse financière Budget principal 2014-2017
3. Zoom sur les dépenses de personnel et sur la structure des effectifs
4. Les objectifs
5. Perspectives 2018-2020
6. Orientations proposées pour la préparation budgétaire 2018
7. Les budgets annexes
8. Conclusion

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

SOMMAIRE





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

INTRODUCTION

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

INTRODUCTION





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

INTRODUCTION

1. Rappel

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB) :

- dans les communes de plus de 3500 habitants
- dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget

2. Objectifs du DOB

- avoir une vision des grands enjeux économiques nationaux, intercommunaux et communaux (Loi de Finances)
- examiner l'évolution des dépenses et recettes budgétaires communales et débattre sur les objectifs financiers de la commune.

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

INTRODUCTION





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

1. LA LOI DE PROGRAMMATION POUR LES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022 ET LA LOI DE FINANCES 2018



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018

**.1 LA LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022
ET LA LOI DE FINANCES 2018**



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

1. LA LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET LA LOI DE FINANCES 2018

La Loi de programmation pour les finances publiques 2018-2022

- Effort demandé aux collectivités territoriales pour redresser les comptes publics:
- Contenir les dépenses de fonctionnement (quelle que soit leur taille) à +1,2% par an sur la période 2018-2022, y compris l'inflation.
- Instauration d'une valeur comprise entre 11 et 13 années concernant la capacité de désendettement pour les collectivités territoriales de + de 10 000 habitants.
- Gel des concours financiers de l'Etat.

Ces dispositions ne sont pas prescriptives, mais le non respect des deux premiers points peut entraîner une baisse des dotations pour les collectivités non « vertueuses ».



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

1. LA LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET LA LOI DE FINANCES 2018

La loi de Finances 2018

- **La taxe d'habitation**
Il s'agit d'un dégrèvement, donc l'Etat paie à la place du contribuable, en tenant compte de l'augmentation des bases : 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020.
Les éventuelles hausses ou diminutions des taux votés par les collectivités resteront supportées par le contribuable qui ne sera pas exonéré sur cette partie.

- La DGF est stabilisée pour les collectivités territoriales (hors Région). Cela ne veut pas nécessairement dire une stabilité à titre individuel.
- L'automatisation du calcul du FCTVA devrait se préparer sur 2018 pour une application en 2019 : plus de calcul manuel, mais définition de comptes éligibles.
- Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) reste au montant de 1Md€.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

1. LA LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET LA LOI DE FINANCES 2018

Intercommunalité

- **Notification d'une attribution de compensation de 3 060 286 € versée par la Communauté de Communes en 2018 en compensation de la perte d'une partie des recettes des taxes économiques, des taxes des ménages et des dotations (versées directement à la CCPVM). Pour rappel, ce montant a été figé fin 2016 suite au passage de la CCPVM en Fiscalité Professionnelle Unique. Ainsi, ce montant a été versé à la Ville en 2017, même si la CCPVM a réellement perçu 242 448,10 € de taxes économiques supplémentaires cette année-là.**

- **Transferts de compétences vers l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2018 :**
 - **Compétence « Ecole de Musique »** pour une charge de transfert prévisionnelle de 202 000 € correspondant au déficit de la structure transférée (dépenses – recettes) .
 - **Compétence « Politique de la Ville »** dont la charge de transfert est en cours d'évaluation. (Le transfert sera effectif à réception de l'arrêté préfectoral imminent.)
 - **Compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations »** (GEMAPI) : la charge de transfert est à évaluer.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

**.1 LA LOI DE PROGRAMMATION
ET LA LOI DE FINANCES
2018-2022**



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**



2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE - 2013 à 2017

	2013	2014	2015	2016	2017
A - Recettes réelles de fonctionnement (ne comprend pas les cessions)	12 326 119	12 199 449	12 338 222	12 015 590	11 838 794
B - Dépenses réelles de fonctionnement (ne comprend pas les TIR ni les frais financiers)	9 944 078	10 108 821	10 920 806	10 637 890	10 739 156
C - EPARGNE de GESTION (A - B) (ou capacité courante de financement)	2 382 041	2 090 629	1 417 416	1 377 700	1 099 638
D - Frais financiers	419 063	429 827	404 870	379 223	361 471
E - EPARGNE BRUTE (C - D) (ou autofinancement brut ou "capacité d'autofinancement")	1 962 979	1 660 802	1 012 545	998 477	738 167
F - Remboursement de capital	842 762	816 932	738 568	758 985	794 907
G - EPARGNE NETTE (E - F) (ou épargne disponible)	1 120 217	843 870	273 977	239 492	-56 740
H - Dépenses d'investissement (comprend les TIR mais pas le remboursement de capital)	2 964 134	4 054 572	4 188 543	1 875 023	1 682 391
I - Recettes d'investissement (comprend les cessions mais pas les emprunts ni le 1068)	1 518 554	812 121	1 122 258	1 642 006	457 651
J - BESOIN de FINANCEMENT (H - I)	1 445 579	3 242 451	3 066 285	233 017	1 224 740
K - Emprunt	2 285 000	250 000	0	440 000	960 000
L - RESULTAT de l'EXERCICE (G + K - J)	1 959 638	-2 148 581	-2 792 308	446 475	-321 480
M - Résultat antérieur	4 924 264	6 883 902	4 735 320	1 943 013	2 408 040
<u>N - FONDS de ROULEMENT FINAL (L + M)</u>	<u>6 883 902</u>	<u>4 735 320</u>	<u>1 943 013</u>	<u>2 389 488</u>	<u>2 086 560</u>
<u>Q - Soit disponible (ou résultat net) (N - O) :</u>	<u>1 881 858</u>	<u>1 575 615</u>	<u>1 928 281</u>	<u>2 321 538</u>	<u>1 674 101</u>

L'épargne brute (ou autofinancement brut) est en baisse constante entre 2014 et 2017.

Elle n'est plus suffisante pour couvrir le remboursement du capital des emprunts de l'année, passant de 998 477 € en 2016 à 738 167 € en 2017.

Le résultat net, ou disponible, représente l'autofinancement net dégagé pour contribuer au financement du Budget.

Il est en diminution également, passant de 2 321 538 € en 2016 à 1 674 101 € à fin 2017.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017

L'épargne brute, ou autofinancement brut, diminue donc de 922 000 € entre 2014 et 2017, passant de 1 661 000 € à 738 000 €.

Cette dégradation est principalement due une baisse de notre excédent de fonctionnement entre 2011 et 2016 lié à l'effet ciseau entre:

- les dépenses de fonctionnement qui ont augmenté (+1 821 674 € entre 2011 et 2016), dont :
 - 626 000 € entre 2011 et 2014
 - 529 000 € entre 2014 et 2016
 - **101 000 € entre 2016 et 2017**

- et les recettes de fonctionnement qui ont baissé (suite à la diminution des dotations versées par l'Etat depuis 2014 pour aide au remboursement du déficit de l'Etat, ce qui représente - 531 000 € entre 2014 et 2016).



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017

Cette dégradation de l'épargne brute est également due aux différents projets successifs menés par les équipes municipales qui ont voulu, malgré la diminution constante des recettes :

- ✓ développer les prestations apportées par la Ville au niveau culturel, sportif, communication
- ✓ soutenir la construction du nouvel EPHAD « le Châtelet »
- ✓ maintenir les aides directes (500 000 €/an) et indirectes (700 000 €/an) aux associations, ce qui représente au total 1 200 000 €.

Cette baisse de l'épargne brute (- 922 000 €) cumulée à une hausse des dépenses d'investissement (passant de 2 964 134 € en 2013 à 4 188 543 € en 2015) et un faible recours aux emprunts (690 000 € entre 2014 et 2016), ont dégradé l'autofinancement net de la Ville.

Le maintien du niveau de service et les aides directes ou indirectes sur cette période ne sont donc manifestement pas soutenables à court terme au regard des recettes en baisse et de moins en moins évolutives.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017

A fin 2017, l'épargne de gestion de la Ville diminue de 278 062 € entre 2016 et 2017. Cette diminution s'explique principalement par une hausse des dépenses de fonctionnement de + 101 265 € (+ 0,95 %) et une baisse des recettes de fonctionnement de 176 797.00 € (- 1,47 %).

La baisse des recettes réelles de fonctionnement (-1,47 %) entre 2016 et 2017 est principalement due :

- À la diminution des dotations de l'Etat pour – 60 000 € (-116 536 € pour contribution au déficit de l'Etat et + 55 000 € de dotation solidarité rurale),
- A une baisse des recettes fiscales de – 60 000 €,
- A une baisse des recettes exceptionnelles de – 50 000 € (recette exceptionnelle perçue en 2016 pour remboursement du litige des malfaçons au Centre Aquatique).



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017

Malgré une baisse prévisionnelle de -1 % des dépenses réelles de fonctionnement prévue au Budget Primitif 2017, les dépenses réalisées augmentent de 0,95 % en raison :

- du taux d'exécution budgétaire plus important entre 2016 (70%) et 2017 (80%), ce qui a donc engendré des dépenses plus élevées par rapport à des crédits budgétaires en baisse entre ces deux années.
- des dépenses imprévues, non budgétées au Budget initial 2017, ont été réalisées :
 - La reprise de la compétence animation au 1^{er} janvier 2017 par la Ville de Remiremont qui a du :
 - supporter des charges imprévues pour le Palais des Congrès et le Centre d'Hébergement (fluides, travaux divers, entretien et équipements) pour 30 000 €,
 - innover et mettre en place de nouvelles animations, ou travailler sur les existantes, pour développer l'attractivité de la Ville pour 40 000 €.

Ces objectifs n'avaient pas pu être estimés en globalité au moment du Budget 2017 car la compétence venait d'être seulement transférée à la Ville.

- Les charges de personnel sont en hausse de 30 000 € liée à l'augmentation des vacances suite au passage en ALSH (+ 12 000 €) et des remplacements non budgétés (+ 24 746 €).
- Les dépenses de gaz de l'Espace du Belvédère (+30 000 €) car la facturation en 2017 couvrait la période de juillet 2015 à décembre 2017.

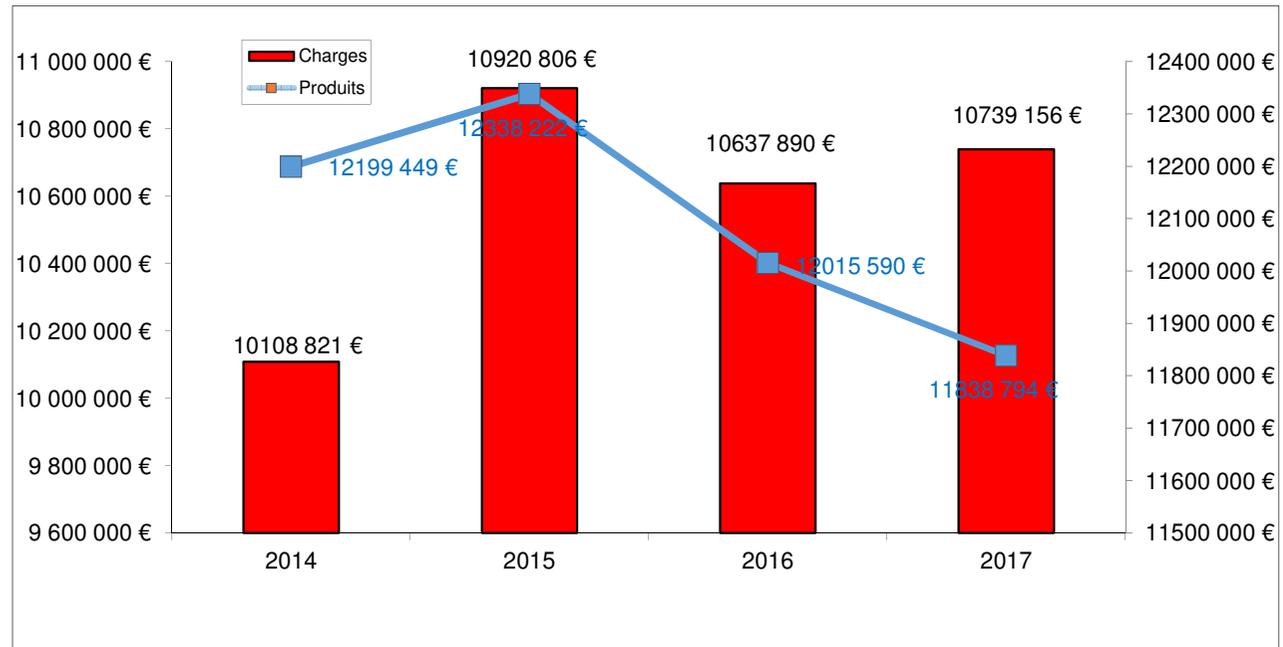


DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017

Depuis 2014, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent (+6,24% en 4 ans et + 812 000 € entre 2014 et 2015) alors que les recettes réelles de fonctionnement baissent suite notamment aux diminutions de dotations de l'Etat (soit 636 332€ cumulés depuis 2014 pour contribution au remboursement du déficit de l'Etat)

Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement entre 2014 et 2017

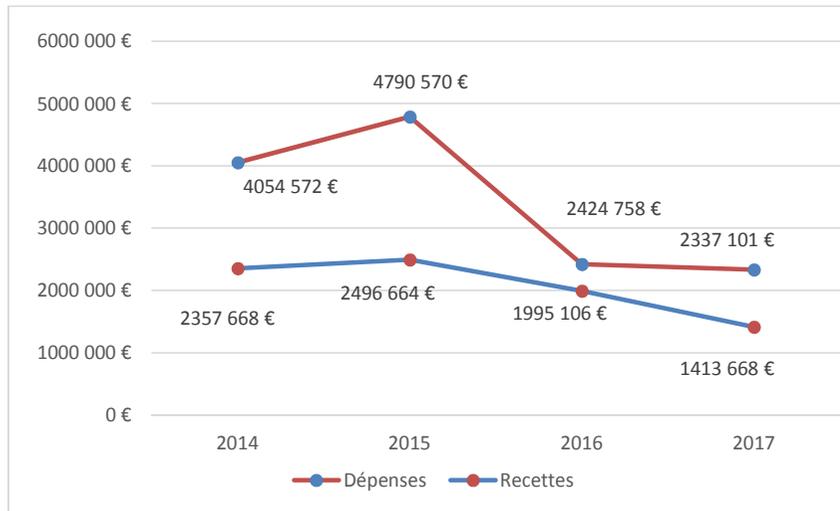




DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2018

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017

Evolution des dépenses et des recettes réelles d'investissement entre 2014 et 2017



Les dépenses réelles d'investissement ont fortement augmenté de + 1 137 659 € entre 2013 et 2015, mais on observe une baisse en 2016 due à un retard dans le calendrier des travaux. En parallèle, les recettes réelles d'investissement ont fortement diminué sur la même période, soit – 2 801 398 €.

La Ville a **priviliégié l'autofinancement** de ses dépenses d'équipement sans faire appel de façon prononcée à l'emprunt (à peine 690 000 € entre 2014 et 2016), tout en maintenant son niveau d'investissement.

En 2017, la Ville a souhaité limiter ses dépenses d'investissement (2 337 101 €). Il a fallu néanmoins inscrire les travaux initiés précédemment que les travaux initiés précédemment en faisant appel de façon modéré à l'emprunt (960 000 €).



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2017

LIBELLE	MONTANT GLOBAL
Travaux éclairage Public 2016	77 518,80 €
Travaux éclairage public 2015	95 128,38 €
Mise en place d'un citystade	224 154,60 €
Travaux d'amélioration du patrimoine 2017	133 495,54 €
Travaux dans les bâtiments scolaires 2016	78 311,17 €
TOTAL	608 608,49 €

Les principales dépenses d'investissement démarrées en 2017

LIBELLE	MONTANT GLOBAL
Travaux voirie 2017	230 000,00 €
Mission maîtrise d'œuvre Travaux Musée Friry	36 900,00 €
Mission maîtrise d'œuvre Etablissements recevant du public	198 000,00 €
Travaux Faubourg du Val d'Ajol	334 955,32 €
Mise en accessibilité des arrêts de bus prioritaires	66 000,00 €
Mission maîtrise d'œuvre pour construction nouveau petit manège au Centre Hippique	28 800,00 €
Travaux dans les équipements sportifs-Programme 2016	68 946,48 €
Travaux de voirie 2016	215 000,00 €
	1 494 386,40 €



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017

Evolution de l'en-cours de la dette au 31/12 entre 2012 et 2017

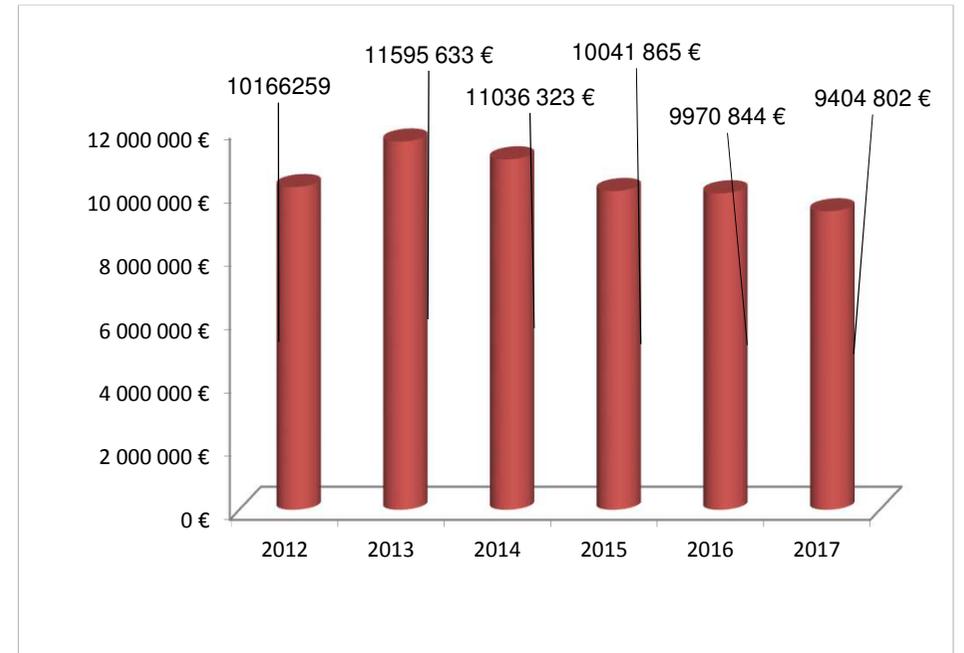
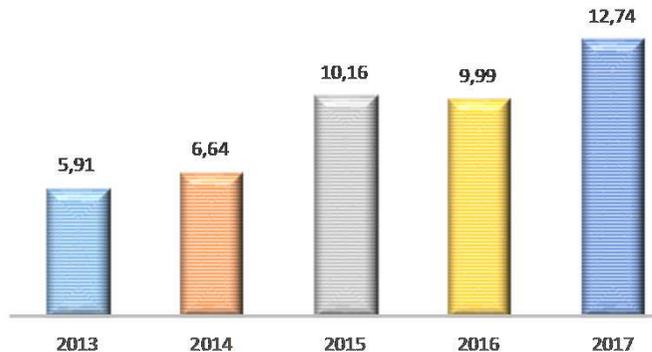
L'en-cours de la dette a fortement diminué entre 2016 et 2017 de 566 042 € suite principalement à des emprunts qui s'achevaient à fin 2017.

L'annuité de la dette atteint **1 164 136,37 €** au 31 décembre.

La capacité de désendettement se dégrade malgré la contraction modérée d'emprunts pour 960 000 € fin 2017 à cause de l'épargne brute en baisse. **Elle atteint 12,74 années.**

Capacité de désendettement :
Encours dette/Epargne brute : 12,74

Ce ratio mesure le nombre d'années pour rembourser la totalité du capital de la dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut.





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

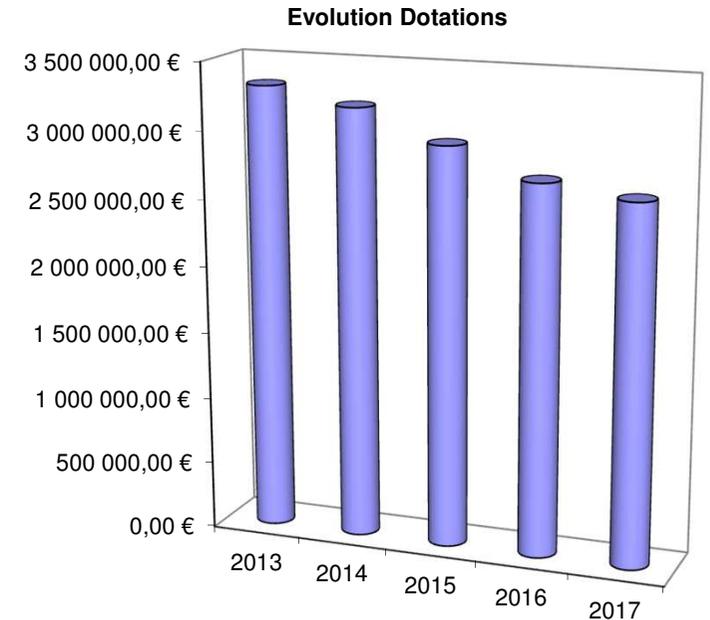
2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017

Les dotations de l'Etat baissent fortement depuis 2014 essentiellement à cause de la contribution de la commune au déficit de l'Etat.

Cette diminution impacte les recettes de fonctionnement

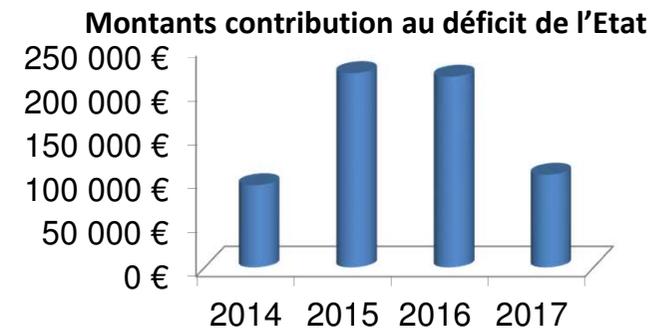
Impact de la baisse des dotations de l'Etat depuis 2013

Evolution DGF	
Année	Montant
2010	3 514 898,00 €
2011	3 346 598,00 €
2012	3 356 752,00 €
2013	3 318 590,00 €
2014	3 199 429,00 €
2015	2 970 605,00 €
2016	2 753 994,00 €
2017	2 670 247,00 €



Cette contribution s'élève au total entre 2014 et 2017 à 636 332€

Efforts demandés à la Ville	
2014	93 603 €
2015	220 603 €
2016	216 611 €
2017	105 515 €
TOTAL	636 332 €



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018



2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2014-2017



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

3. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL ET SUR LA STRUCTURE DES EFFECTIFS



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

**3. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL ET SUR
LA STRUCTURE DES EFFECTIFS**



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

**3. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL ET SUR
LA STRUCTURE DES EFFECTIFS**

Effet volume :

169 postes permanents étaient pourvus au 31/12/2014, 167 devraient l'être au 31/12/2018.

En 2018, 9 postes de professeurs de musique sont supprimés en raison du transfert de l'école de musique à la CCPVM.

Les effectifs municipaux augmentent de 7 postes permanents entre 2014 et 2017, comprenant l'intégration d'animateurs de l'AUCS, le développement de la PM et de la filière culturelle ainsi les prises de compétences (+7).

Pour un périmètre égal à celui de 2014, on constate une diminution des postes permanents depuis septembre 2016 (-5 postes), afin de compenser les transferts de compétences qui s'imposent à la collectivité (+ 4 postes), compensés par des baisses de subventions et participations (OT+OMSLC)

Personnel permanent au 31/12/N

	2014	2015	2016	2017	2018
filière administrative	40	43	43	41	42
Filière technique	97	95	92	93	92
filière sociale	9	10	9	9	9
filière sportive	8	8	7	7	7
filière culturelle	12	14	15	15	6
filière PM	3	3	4	4	4
Filière animation			4	7	7
Total postes permanent	169	173	174	176	167
Collaborateur de cabinet				1	1
Total poste collaborateur de cabinet	0	0	0	1	1
agents vacataires			29	29	29
contrats de droit privé	5	8	10	10	10
contrat d'engagement éducatif			60	60	60

Les filières animation et culturelle ont connu une forte augmentation sur la période 2014-2018 (agents du Centre Social et adjoints du patrimoine musées et archives

La filière technique a vu ses effectifs diminuer sur la même période avec quelques substitutions par des contrats d'accompagnement dans l'emploi ou des apprentis.

La filière administrative stabilisée a intégré le collaborateur de cabinet en 2017.

La baisse d'effectifs prévisionnelle en 2018 est due au transfert des agents de l'école de musique à la CCPVM.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

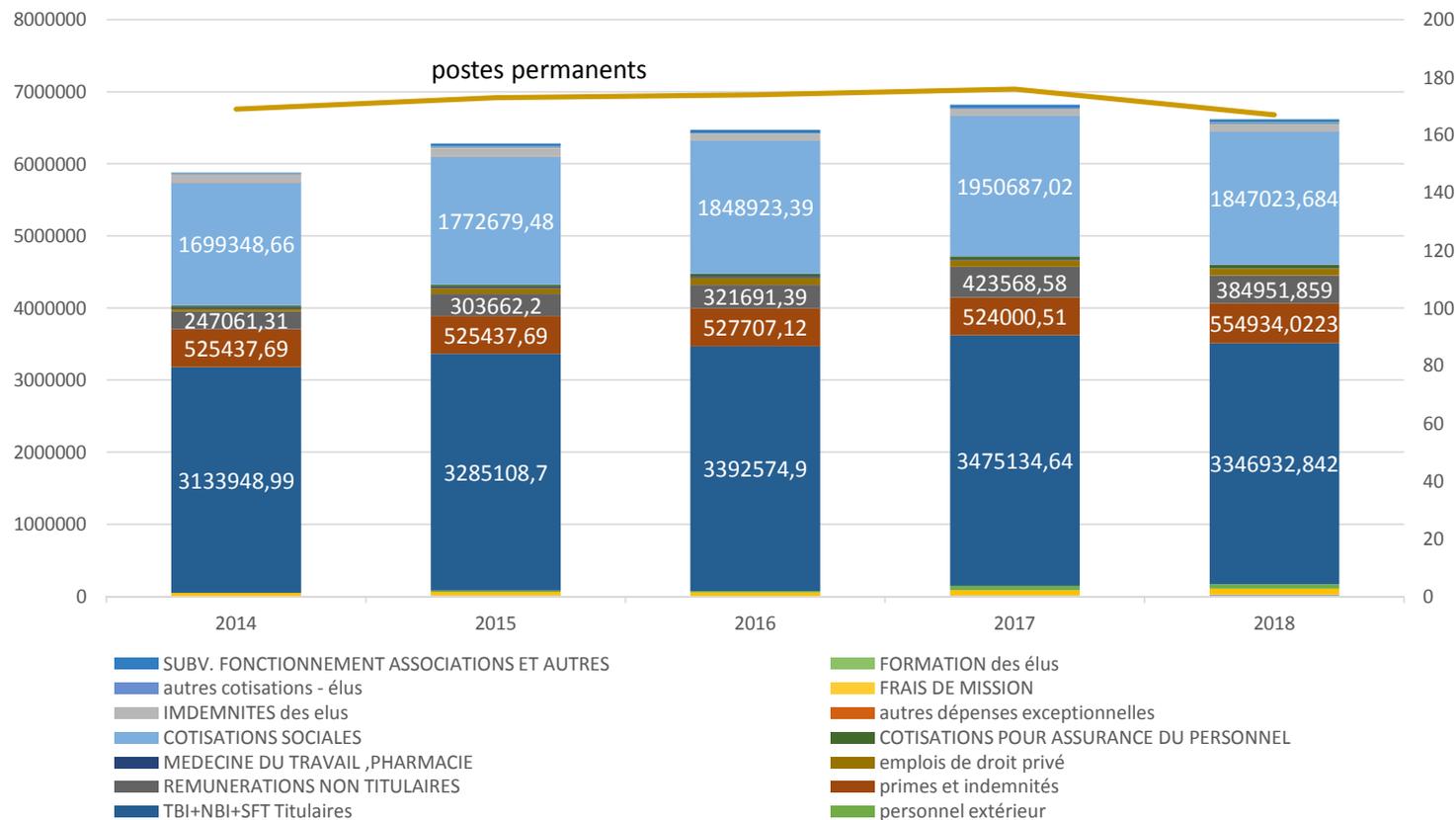
**3. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL ET SUR
LA STRUCTURE DES EFFECTIFS**

La masse salariale augmente. Elle s'explique par un effet à un effet coût. volume couplé

Effet coût :

La masse salariale moyenne par agent passe de 34 806 € à 39 646 €. Ceci est principalement dû au Glissement Vieillesse Technicité (avancements, revalorisations, promotions et évolutions de charges) pour 70%. Les 30 % restants sont du à des formations obligatoires, l'augmentation du contrat d'assurance du personnel et la souscription au CNAS

CHARGES DE PERSONNEL





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

**3. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL ET SUR
LA STRUCTURE DES EFFECTIFS**



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

4. LES OBJECTIFS



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

4. LES OBJECTIFS



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

4. LES OBJECTIFS

De ce qui précède, il ressort que le maintien du niveau de service et les aides directes ou indirectes ne sont donc manifestement plus soutenables à court terme au regard des recettes en baisse et des dépenses en constante augmentation.

2018 sera une année « charnière », où de nouvelles dépenses incontournables vont s'imposer et vont nécessiter une réflexion obligatoire sur le maintien ou le changement des services et aides proposés par la Ville.

Des groupes de travail (élus et agents) vont être mis en place très prochainement à cet effet.

Ce cheminement aboutira à des changements dès début 2019 qui permettront de :

- Réaliser des économies de fonctionnement
- Optimiser la perception de recettes supplémentaires
- Utiliser le patrimoine existant comme marge de manœuvre financière (cessions)
- Maintenir le niveau d'investissement à 2 000 000 € de dépenses nouvelles par an
- Recourir de façon modérée à l'emprunt

Cette démarche nécessaire se poursuivra tout au long de l'année 2019, puis 2020 et devra aboutir à l'amélioration de l'autofinancement, tout en optimisant l'adéquation entre la qualité et le volume des services rendus avec les ressources de la collectivité.

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

4. LES OBJECTIFS





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

5. PERSPECTIVES 2018-2020

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

5. PERSPECTIVES 2018-2020





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

5. PERSPECTIVES 2018-2020

PERSPECTIVE FINANCIÈRE - 2018-2020

Objectifs triennaux :

- **Reconstitution progressive d'une épargne brute (953 000 € en 2020) qui permettra de financer de nouveaux projets d'investissement.**
- **Maintien d'un niveau d'investissement à 2 000 000 € de dépenses nouvelles par an.**
- **Amélioration de l'autofinancement net en 2019, puis 2020 (+ 207 060 €) après une diminution prévisionnelle entre 2017 et 2018 de 550 000 € suite à des dépenses de fonctionnement (entretien et maintenance) et d'investissement (accessibilité) incompressibles.**

	2018	2019	2020
A - Recettes réelles de fonctionnement <i>(ne comprend pas les cessions)</i>	11 760 029	11 780 000	11 750 000
B - Dépenses réelles de fonctionnement <i>(ne comprend pas les TIR ni les frais financiers)</i>	11 003 178	10 700 000	10 450 000
C - EPARGNE de GESTION (A - B) <i>(ou capacité courante de financement)</i>	756 851	1 080 000	1 300 000
D - Frais financiers	358 508	341 130	346 231
E - EPARGNE BRUTE (C - D) <i>(ou autofinancement brut ou "capacité d'autofinancement")</i>	398 343	738 870	953 769
F - Remboursement de capital	752 033	719 914	765 665
G - EPARGNE NETTE (E - F) <i>(ou épargne disponible)</i>	-353 690	18 956	188 104
H - Dépenses d'investissement <i>(comprend les TIR mais pas le remboursement de capital)</i>	3 604 905	2 000 000	2 000 000
I - Recettes d'investissement <i>(comprend les cessions mais pas les emprunts ni le 1068)</i>	1 384 706	1 000 000	1 000 000
J - BESOIN de FINANCEMENT (H - I)	2 220 199	1 000 000	1 000 000
K - Emprunt	1 605 000	1 000 000	1 000 000
L - RESULTAT de l'EXERCICE (G + K - J)	-968 889	18 956	188 104
M - Résultat antérieur	2 086 560	1 117 671	1 136 627
<u>N - FONDS de ROULEMENT FINAL (L + M)</u>	<u>1 117 671</u>	<u>1 136 627</u>	<u>1 324 731</u>
<u>Q - Soit disponible (ou résultat net) (N - O) :</u>	<u>1 117 671</u>	<u>1 136 627</u>	<u>1 324 731</u>

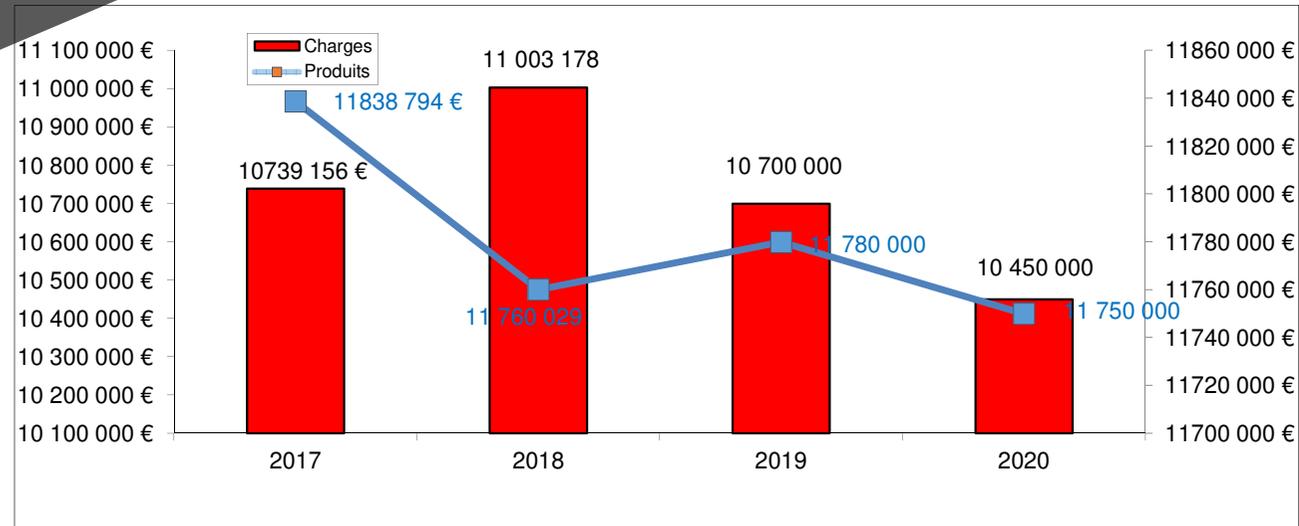


DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2018

5. PERSPECTIVES 2018-2020

L'évolution du fonctionnement et de l'investissement

- **Stabilisation des recettes de fonctionnement** : baisse des recettes fiscales de 30000 €/an compensées par de nouvelles recettes pour 50 000 €/an (nouvelles tarifications)



- **Evolution des dépenses de fonctionnement** :
 - hausse des charges de 2 % entre 2017 et 2018 majoritairement due aux coûts de maintenance et d'entretien nécessaires.
 - Baisse des dépenses dès 2019 de 3% suite au remaniement des services à la population et à l'optimisation des futures charges de transferts.
 - Poursuite de la baisse en 2020 avec une nouvelle baisse de 2% se basant sur les objectifs de 2019 et aux non renouvellements de postes suite à des départs en retraite .
- **Evolution des dépenses et recettes d'investissement** :
 - Le niveau d'investissement est maintenu à 2 000 000 €/an de dépenses nouvelles, équilibré par des recettes incluant des subventions, des cessions et un recours à l'emprunt de 1 000 000 €/an.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

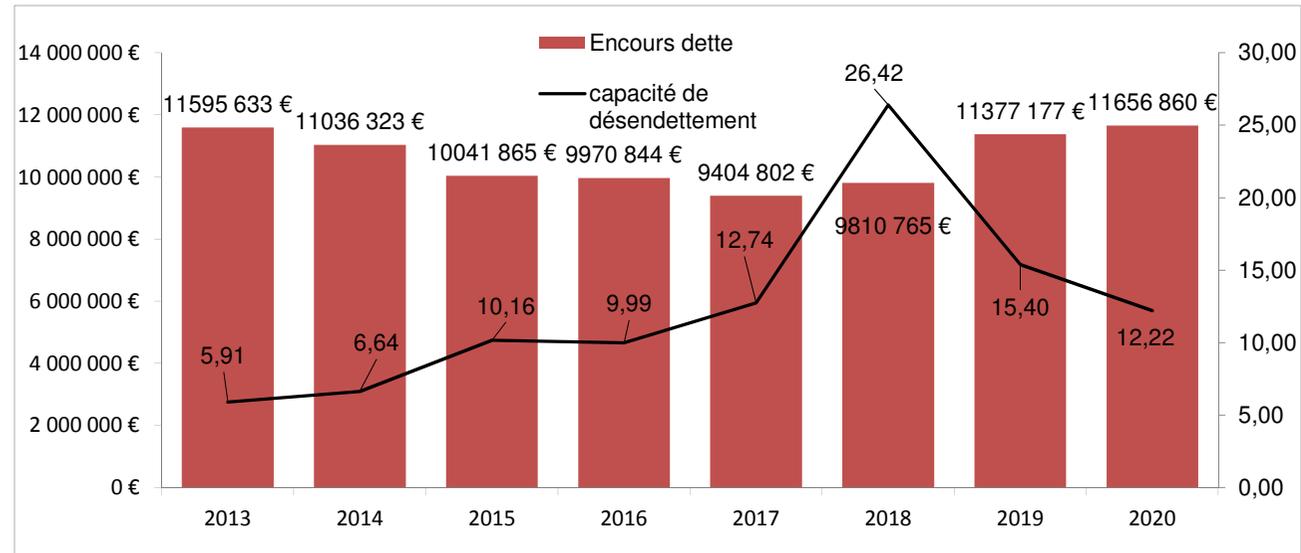
5. PERSPECTIVES 2018-2020

L'endettement

Le capital restant du au 31/12/2018 sera de **9 810 765 €**.

La **capacité de désendettement** s'établit à **12,74** ans en 2017, et suite à une hausse en 2018 liée principalement à une baisse de l'épargne brute, elle devrait diminuer jusqu'à atteindre **12,22** ans fin 2020.

Evolution de l'endettement entre 2013 et 2020



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

5. PERSPECTIVES 2018-2020





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

6. ORIENTATIONS PROPOSEES POUR LA PREPARATION BUDGETAIRE 2018

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018



9. ORIENTATIONS PROPOSEES POUR 2018



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

6. ORIENTATIONS PROPOSEES POUR 2018

Les orientations budgétaires 2018 sont basées sur les réalisations 2017, et non sur une comparaison avec le BP 2018.

- **Contenir les dépenses de fonctionnement : + 2%**
 - . Augmentation des charges à caractère général de 9%
 - . Stabilisation des charges de personnel à + 0,21%,
 - . Baisse des autres charges de gestion courante : diminution des subventions aux associations de – 29% et au CCAS de – 4%.

- **Maintenir les recettes de fonctionnement**
 - . Maintien des taux d'imposition,
 - . Augmentation modérée des tarifs et redevances municipaux,
 - . Maintien prévisionnel des dotations,
 - . Baisse prévisionnelle de – 1% des recettes fiscales.

- **Stabiliser les dépenses d'investissement**

- **Optimiser les recettes d'investissement**
 - . Recours à l'emprunt de manière modérée,
 - . Réalisation de cessions,
 - . Recherche de nouvelles subventions d'investissement.

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018



9. ORIENTATIONS PROPOSEES POUR 2018



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

7. LES BUDGETS ANNEXES

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**



7. LES BUDGETS ANNEXES



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018

7. LES BUDGETS ANNEXES

SERVICE DE L'EAU

Le résultat net, à fin 2017, s'élève à **87 317,40 €**

Après application du coefficient de révision annuel (**1,0279 en 2018** contre 1,0197 en 2017) sur le prix de l'eau (**0,8370 €/m³**) figurant au contrat, celui-ci s'établira à **0.8603 €/m³** contre 0.8535 €/m³ en 2017.

Le calcul de la surtaxe pour l'année 2018 est en cours d'élaboration.

Principaux nouveaux travaux pouvant être inscrits au budget 2018 :

- | | |
|--|-----------|
| ▪ Périimètre Protection Pont Lorette : | 50 000 € |
| ▪ Travaux réseau eau potable 2018 | 190 000 € |
| ▪ Travaux de voirie : | 4 000 € |
| ▪ Renouvellement branchements : | 15 000 € |



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

7. LES BUDGETS ANNEXES

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le résultat net, à fin 2017, s'élève à **615 452,25 €**.

Le calcul de la taxe d'assainissement pour l'année 2018 est en cours d'élaboration.

Principaux nouveaux travaux pouvant être inscrits au budget 2018 :

- **Remplacement conduites Eaux Usées rue des 5^{ème} et 15^{ème} BCP : 240 000 €**
- **Travaux de voirie 2018 : 15 000 €**
- **Réfection dalot rue Général Leclerc : 156 000 €**
- **Levés topographiques des réseaux : 50 000 €**



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

7. LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET FORET

Le résultat net, à fin 2017, s'élève à **274 876,08 €**.

Le montant du programme annuel de travaux de l'O.N.F. 2018 s'élève à **139 675,60 €**, réparti pour :

- **16 647,00 € en section d'investissement,**
- **123 028,60 € en section de fonctionnement.**

Le produit des ventes de bois est évalué par l'ONF à **350 000 €**.

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**



7. LES BUDGETS ANNEXES



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

8. CONCLUSION

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
POUR 2018**

7. CONCLUSION





DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2018

7. CONCLUSION

Comme vous avez pu le constater, ce rapport d'orientations budgétaires 2018 permet de mettre en avant :

- Une dégradation de notre autofinancement due :
 - à une baisse très importante des emprunts malgré une augmentation des dépenses d'investissement entre 2014 et 2016,
 - à une baisse de l'excédent de fonctionnement liée à l'effet ciseau entre les dépenses de fonctionnement qui augmentent et les recettes de fonctionnement qui diminuent.
 - Des dépenses imprévues entre 2016 et 2017 liées principalement à la reprise de la compétence « Animations » au 1^{er} janvier 2017.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

7. CONCLUSION

Il permet également d'insister sur :

- **La nécessité de mettre en place une prospective triennale, et améliorer l'autofinancement de la commune en s'axant sur :**
 - La réduction de nos dépenses de fonctionnement
 - Le développement de nouvelles recettes de fonctionnement avec l'optimisation des tarifications des locations de salles et des équipements
 - Le maintien d'un certain niveau d'investissement
 - La recherche active de nouveaux financements et un recours à l'emprunt maîtrisé afin d'augmenter les recettes d'investissement, déjà initiée en 2017.
 - La maîtrise de la fiscalité des ménages
- **L'impératif de mettre en place des groupes de travail avec élus et agents afin de travailler à une refonte des services rendus à la population.**

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
POUR 2018**

7. CONCLUSION





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2018**

DEBAT